



Ligue Francophone Belge de Baseball et Softball

Membre de la Fédération Royal Belge de Baseball et de softball

Demande de licence – Année 2017

Nouveau membre* : OUI - NON Si NON => Numéro de licence* :

(Entourer les catégories désirées)

Joueur	Baseball	Softball	Slowpitch	Récréant
Officiel club	Assistant coach	Coach Niv1 - Niv2	Sympathisant	Administrateur
Officiel	Arbitre fédéral	Arbitre régional	Scoreur fédéral	Scoreur régional

Club* :

Nom* :

Prénom* :

Naissance* : Sexe*

Adresse* : Numéro* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : Nationalité* :

Téléphone : GSM :

Email* :

Parent 1 *Informations réservés aux membres en dessous de 18 ans*

Email* : GSM :

Parent 2

Email* : GSM :

Date* : <input type="text"/>
Date et signature du membre*

Pour les membres en dessous de 18 ans, signature des parents ou tuteur.
--

* = Champs obligatoire!

Je me déclare d'accord avec les statuts et règlements de la FRBBS, LFBBS et de mon club et le traitement de mes données à caractère personnel par ceux-ci, en particulier. Si je suis un membre étranger à l'U.E., je m'engage à respecter la législation en vigueur concernant mon droit de séjour en Belgique.

Conformément à la loi belge relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement de données à caractère personnel, vous disposez en tout temps d'un droit d'accès à et de corrections de vos données. Pour les arbitres ou scoreurs fédéraux fournissant des services occasionnels pour la Fédération Royale Belge de Baseball et Softball :

- le CUS est l'organe mis en place par la Fédération pour la gestion de toutes questions et/ou doléances en matière de prestations d'arbitrage et de scoring.
- Un remboursement forfaitaire des frais est prévu.
- Toute absence non avertie min. 24h à l'avance suite à une assignation publiée au Bulletin Officiel résultera en une amende d'un montant équivalent aux frais de prestation et de déplacement pour le match en question.
- Un décompte global des remboursements sera transmis à chaque bénévole désigné par CUS pour le 31 octobre de chaque année, qui sera tenu de le signer et le retourner pour accord avant tout paiement effectif.

Certificat de non-contre-indication à la pratique du baseball et/ou softball

Je soussigné(e) Dr.....certifie que :

M., Mme, Mlle

né(e) le :

habitant :

ne présente pas de contre-indication, décelable ce jour, à la pratique du baseball et /ou softball en compétition.

Fait à Le

Signature et cachet du médecin

Seuls les administrateurs, les scoreurs et les sympathisants sont dispensés de certificat.

Cette demande de licence doit être remise au secrétariat de votre Club. Celui-ci fournira une copie PDF par mail à la LFBBS. Sans cette copie, la licence du joueur ne pourra être validée.